
**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de génératrices d'urgence d'une capacité
de 56 MW pour le Centre mondial TIC
sur le territoire de la municipalité de Vaudreuil-Dorion
par Ericsson Canada inc.**

Dossier 3211-12-208

Le 11 novembre 2014

***Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques***

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de génératrices d'urgence d'une capacité de 56 mégawatts (MW) pour le Centre mondial TIC sur le territoire de la municipalité de Vaudreuil-Dorion par Ericsson Canada inc. répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2014-02-04	Réception de l'avis de projet
2014-03-03	Délivrance de la directive
2014-07-07	Réception de l'étude d'impact
2014-08-18	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2014-10-24	Réception des réponses à la première série de questions et commentaires, en version électronique

2. DESCRIPTION DU PROJET

Ericsson Canada inc., la division canadienne de la firme suédoise de télécommunication Ericsson, a débuté la construction d'un Centre mondial de Technologie de l'Information et des Communications (Centre mondial TIC) dans le Parc industriel Joseph-Carrier de la Municipalité de Vaudreuil-Dorion.

Le Centre mondial TIC sera pourvu d'équipements servant aux traitements de données électroniques, et sera alimenté en électricité par une ligne primaire, ainsi que par une ligne secondaire au cas où la ligne primaire tomberait en panne. Afin de pallier aux risques de pannes

simultanées des deux lignes, Ericsson Canada inc. (Ericsson) souhaite installer 28 génératrices d'urgence au diesel de 2 MW chacune. Cette troisième source d'approvisionnement potentielle en électricité permettra de garantir en tout temps l'opération continue des équipements électroniques.

L'installation des génératrices au site sera progressive et s'effectuera par la mise en place initiale de six génératrices. Ericsson prévoit installer les autres génératrices d'ici 2017. L'usage des génératrices sera limité aux périodes de pannes régionales du réseau d'Hydro-Québec, ainsi qu'aux périodes mensuelles de tests et d'entretien.

Seule l'installation de ces génératrices est assujettie à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Le reste du Centre mondial TIC n'est pas assujetti à la procédure, mais certaines infrastructures du Centre doivent faire l'objet d'autorisations en vertu des articles 22 et 32 émis par la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie.

Selon les informations fournies par Ericsson, le projet de construction des génératrices d'urgence s'inscrit dans un projet global de 350 millions de dollars pour la construction d'un Centre mondial TIC (Technologie de l'Information et des Communications). De ce montant, onze millions de dollars sont prévus pour l'installation des génératrices.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDELCC et les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie;
- le Bureau des changements climatiques;
- la Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers, Analyse de risques technologiques;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère (émissions atmosphériques, bruit de source fixe et routier);
- la Direction des matières résiduelles;
- la Direction des matières dangereuses et des pesticides;
- la Direction du suivi de l'état de l'environnement, Service des avis et des expertises (milieux récepteurs air et eau);
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Direction générale de l'électricité).

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- GOLDER ASSOCIÉS. Mise à jour d'évaluation environnementale de site phase I d'une propriété incluant deux terrains vacants – n° 3086513 et 4186802 – au 3600, rue F.-X. Tessier, Vaudreuil-Dorion, Québec, janvier 2013, totalisant environ 375 pages incluant 5 annexes;
- ROWAN, WILLIAMS, DAVIES ET IRWIN INC. Addenda pour le rapport de modélisation de dispersion AERMOD RWDI : Rowan, Williams, Davies et Irwin inc., Modélisation de dispersion AERMOD – rapport final du 5 mars 2014, RWDI référence n° 1302125, 3 pages et 5 annexes;
- ROWAN, WILLIAMS, DAVIES ET IRWIN INC. Addenda pour le rapport de modélisation de RWDI : Rowan, Williams, Davies et Irwin inc., Évaluation du bruit ambiant – Rapport final du 5 mars 2014, RWDI référence n° 1302125, 9 pages;
- GOLDER ASSOCIÉS. Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Rapport principal – Génératrices d'urgence d'une capacité de 56 MW pour le Centre mondial TIC d'Ericsson à Vaudreuil-Dorion, Québec – Dossier 3211-12-208, 3 juillet 2014, totalisant environ 136 pages incluant 5 annexes;
- GOLDER ASSOCIÉS. Addendum à l'étude d'impact sur l'environnement – Projet de génératrices d'urgence d'une capacité de 56 MW pour le Centre mondial TIC d'Ericsson à Vaudreuil-Dorion, Québec – Dossier 3211-12-208, 24 octobre 2014, totalisant environ 55 pages incluant 2 annexes;
- GOLDER ASSOCIÉS. Plan des mesures d'urgence environnementales – Génératrices d'urgence d'une capacité de 56 MW pour le Centre mondial TIC d'Ericsson à Vaudreuil-Dorion, Québec – préparé par JP Lacoursière inc., 24 octobre 2014, totalisant environ 64 pages incluant 2 annexes;
- ROWAN, WILLIAMS, DAVIES ET IRWIN INC. Modélisation de dispersion AERMOD – Rapport final, RWDI n° 1302125, 17 octobre 2014, totalisant environ 34 pages incluant 4 annexes;
- ROWAN, WILLIAMS, DAVIES ET IRWIN INC. Centre Ericsson Global ICT, Vaudreuil-Dorion, QC. – Évaluation du bruit ambiant – Rapport final, RWDI n° 1302125, 24 octobre 2014, totalisant environ 20 pages.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond dans l'ensemble de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée de mars 2014. Toutefois, la recevabilité devra être complétée par l'obtention des avis favorables de la part des experts en climat sonore et en risques technologiques. Ces avis devront être rendus publics avant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Advenant le cas où l'étude d'impact était jugée non recevable du point de vue du climat sonore et/ou des risques technologiques, l'initiateur de projet devra s'engager à répondre aux questions supplémentaires soulevées par ces experts, et à déposer un document de réponses au cours de la période d'information et de consultation publiques.

De plus, l'initiateur devra déposer la version papier de l'addenda à l'étude d'impact sur l'environnement datée du 24 octobre 2014, ainsi que le résumé de l'étude d'impact, avant le début de la période d'information et de consultation publiques.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant l'évaluation de la recevabilité effectuée sur l'étude d'impact et ses documents complémentaires, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Elizabeth Rainville, ing. M.Sc. Eau
Chargée de projet
Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels